

Comité syndical du 17 décembre 2025

DL2025_12/05

MISE A JOUR DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU SYNDICAT VALORIZON

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **11 décembre 2025**, s'est réuni, Maison de l'Économie Circulaire, le **mercredi 17 décembre 2025 à 9h00**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Daniel BORDENEUVE, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes BONNEAU, FOUNAUD-VEYSSET, GONZATO-ROQUES, MM. BIASOTTO, BORDENEUVE, CAMINADE, DE COLOMBEL, DERC, DUFOURG, FLORIO, KLEIBER, LAVILLE, LORENZELLI, ROSIER, ROSO, VERDELET (16)

Représentés : Mme ARMELLINI par Mme FOUNAUD-VEYSSET, M. BOUSQUIER à M. LORENZELLI, M. BRUYERE par M. LAVILLE, M. COLLADO par M. DE COLOMBEL, Mme DUCOS par M. DUFOURG, M. GOZZERINO par M. KLEIBER, Mme LAURENT par M. FLORIO, M. PIN par M. VERDELET, M. SEGALA par M. CAMINADE, Mme TONIN par M. BIASOTTO (10)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : M. Jacques VERDELET

Nombre de délégués présents : 16

Représentés : 10

TOTAL : 26

Etaient également présentes : Mmes Stéphanie GONZALO, Muriel BORY et Marie-Claude ARQUEY

DL2025_12/05

MISE A JOUR DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR DU SYNDICAT VALORIZON

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot-et-Garonne à vocation départementale ;

Vu la délibération DL 2024_05/05 portant mise à jour du règlement intérieur ;

Vu l'avis de la commission du personnel du 11 juin 2025 ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du centre de gestion en date du 25 novembre 2025 ;

Considérant la nécessité pour ValOrizon de se doter d'une charte commune s'appliquant à l'ensemble du personnel et d'en faire un véritable outil de communication ;

Considérant que formaliser des règles permet de tendre vers un juste équilibre entre les exigences de la collectivité, les attentes des usagers et le cadre de vie au travail des agents ;

www.valorizon.com

Considérant que l'adoption d'un règlement intérieur permet de préciser, les règles de fonctionnement interne à la collectivité, de rappeler les droits et obligations des agents, de préciser les principes généraux d'utilisation de l'espace et du matériel et d'énumérer certaines règles relatives à l'hygiène et à la sécurité ;

Considérant l'évolution de la législation et de l'organisation du Syndicat depuis la dernière mise à jour du règlement intérieur ;

Il convient de le mettre à jour.

Monsieur le Président propose aux membres du comité d'approuver la modification de ce règlement telle que proposée.

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **APPROUVE** le règlement intérieur du personnel, joint en annexe.
- Article 2 : **AUTORISE** le Président à prendre toutes les mesures utiles à la bonne application de ce règlement.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	26
Pour :	26
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président,

Ludovic BIASOTTO

Publication sur le site internet le 18/12/2025